



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-40653>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-40653**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Grandlyon Métropole

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20004697700019

**Ville :** Lyon

**Code postal :** 69505

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 69

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1432340>

**Identifiant interne de la consultation :** 24-EAU-012

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Dtee /Dr/Saf/Unité marchés publics

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** > La lettre de candidature (imprimé Dc1) ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques. > Une déclaration sur l'honneur pour justifier que l'opérateur : - n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-10 Ccp (si l'imprimé Dc1 n'est pas utilisé) - est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (modèle Métropole joint au dossier de consultation) lorsqu'il y est assujéti. Précisions : - si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques, chaque membre du groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur. - le candidat doit informer sans délai l'acheteur de tout changement en cours de procédure, de sa situation au regard des articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 Ccp

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** > Attestation d'assurance : Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur Niveau minimum, le cas échéant : - Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents en cours de validité à la date limite de remise des offres
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** > Références de Travaux pour demande de qualifications Fntp Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Niveau minimum, le cas échéant : -être en capacité de réaliser des travaux de même nature et importance dans le domaine de la pose de collecteur (Prv ou béton) ; Et être en capacité de réaliser des travaux de génie civil coulé en place pour création d'ouvrage de même envergure. Au moins 1 référence pour chacun des travaux listés ci-dessus, réalisées au cours des cinq dernières années ou équivalent. - Niveaux spécifiques minimaux exigés le cas échéant : Identification professionnelle Fntp 1131 : Ouvrages de technicité courante Et Identification professionnelle Fntp 2321 : Travaux de terrassement courants En milieu urbain Et Identification professionnelle Fntp 5142 : Construction de réseaux gravitaires en site urbanisé (200 mètres minimum), à une profondeur de tranchée comprise entre 3,50 m et 5,50 m en présence de nappe phréatique ou équivalent Et Identification professionnelle Fntp 3421 : Revêtements en matériaux enrobés : Enrobés classiques Et Identification professionnelle Fntp 5161 : Pose de canalisations gravitaires Dn > 600 mm ou équivalent

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 17/05/2024 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Valeur Technique : 45% Performance en matière de protection de l'environnement : 15% Prix : 40%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Pose d'un collecteur d'assainissement Ø1000 et abandon du collecteur visitable avenue des Frères Lumière à Lyon 8ème

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45232410

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Il s'agit d'une opération ponctuelle. Pour la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon, le projet de requalification de l'avenue des Frères Lumière est une opération d'espace public emblématique du mandat 2020-2026. L'opération d'aménagement de l'avenue des Frères Lumière fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements 2021-2026, votée par le Conseil de Métropole le 25 janvier 2021. Le projet d'aménagement prévoit de redonner à l'avenue des Frères Lumière son caractère d'espace public majeur du quartier, favorable aux mobilités actives et offrant un paysage végétal généreux. Préalablement aux travaux d'aménagement, la Direction du Cycle de L'Eau doit dévier le collecteur existant et renouveler les branchements pour permettre la plantation d'arbres. Il est envisagé les travaux suivants : - la pose d'un nouveau collecteur en PRV Ø1000 - l'abandon et le comblement de collecteur visitable existant - la reprise des branchements

**Lieu principal d'exécution du marché :** <http://marchespublics.grandlyon.com> 69505 - Lyon

**Durée du marché (en mois) :** 10

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## **Section 6 - Informations Complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le marché à attribuer est un marché non fractionné.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Voir le règlement de la consultation (l'adresse mail eau-marches@grandlyon.com ne peut être pas être utilisée pour déposer des plis). L'acheteur se réserve le droit d'engager une négociation avec les candidats (cf article 3.5.4 du règlement de consultation). Renseignements complémentaires : Les justificatifs visés aux rubriques "capacités économiques et financières" et "références professionnelles et capacités techniques" seront fournis par le groupement afin de permettre l'appréciation globale des capacités des membres du groupement. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public (art.R2412.25 CCP). Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié (art.R2143.12 CCP). En application de l'article R2151.7 CCP, un même candidat n'est pas autorisé à présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ou en agissant à la fois en qualité de membre de plusieurs groupements. La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON -Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Avant la conclusion du contrat, le candidat peut exercer : -Un référé précontractuel devant le tribunal administratif de Lyon, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants, du code de justice administrative. Après la conclusion du contrat, le candidat peut exercer : - Un référé contractuel devant le tribunal administratif de Lyon, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants, et R. 551-7 et suivants, du code de justice administrative. -Un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses devant le tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état en date du 4 avril 2014, " Département du Tarn-Et- Garonne ", no 358994

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 05/04/2024